



---

**2<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mercredi le 3 mars 2021, 19 h,  
Séance tenue en visioconférence**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michel Lambert	Président
M <sup>me</sup> Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Pierre Bégin	Secrétaire (arrivée 19 h 10)
M. Denis Demers	Administrateur
M <sup>me</sup> Nathalie Racicot	Administratrice

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Michel Lagacé	Table de quartier d'Orsainville (quitte à 19 h 35)
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Patrick Voyer	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
------------------	--

4 citoyennes sont présentes

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes dans la séance par mode virtuel (Zoom).

Comme M. Pierre Bégin doit arriver un peu plus tard, M. Michel Lambert demande aux administrateurs de débiter la rencontre avec la présentation de l'aménagement du site de l'ancien zoo, puis de passer aux points qui nécessitent le quorum.

## **5. AMÉNAGEMENT DU SITE ET DEVENIR DES BÂTIMENTS DU DÉFUNT JARDIN ZOOLOGIQUE DU QUÉBEC**

M. Michel Lagacé, chargé de projet de la Table de quartier d'Orsainville pour le dossier du site de l'ancien jardin zoologique, présente l'objectif de son organisme, soit de redonner accès à la partie centrale du site et aux bâtiments et de développer des activités pour le public.

M. Michel Lagacé considère que trois bâtiments principaux sont encore aptes à demeurer en usage pour la population : le pavillon des fauves et primates, la serre indo-australienne et la Maison Brassard. De plus, ils ont suggéré la création d'une Société du Parc-des-Moulins, un organisme similaire à la Société du Domaine Maizerets, qui assurerait la gestion et la conservation des bâtiments et du parc.

Ces éléments ont été réunis dans un communiqué de presse qui a été diffusé en 90 envois aux médias et aux différents paliers de gouvernement. Quelques entrevues ont été accordées suite à la réception du communiqué de presse. M. Michel Lagacé aborde les développements à venir par rapports aux futures écoles qui seront construites sur le site. Il pourrait peut-être y avoir un appel de projet pour donner une dernière chance à la serre.

La Table a aussi consulté des organismes de loisirs de Charlesbourg (Patro Charlesbourg, Loisirs du jardin, loisirs NDL, Loisirs des Hauts-Sentiers) pour sonder leur intérêt au niveau des activités de loisirs et plein air. La Table a fait la demande à la Ville d'avoir un représentant pertinent du secteur des loisirs pour assister à leurs rencontres.

M. Michel Lagacé fait également part du projet de Sentier linéaire de la rivière Duberger, dont le tracé débute au Parc-des-Moulins et se termine au Marché Jean-Talon.

M<sup>me</sup> Nathalie Racicot demande dans quel état sont les trois bâtiments que la Table désire préserver. M. Michel Lagacé répond que des ingénieurs sont actuellement en train de procéder à l'évaluation de ces bâtiments. Il précise également que ces bâtiments ont une valeur historique, mais aussi sociale auprès de la communauté.

M<sup>me</sup> Nathalie Racicot demande en second lieu si la présentation de ce soir vise à ce que le Conseil NDL prenne action avec la Table de quartier d'Orsainville. M. Michel Lagacé répond qu'effectivement, c'est pour que le dossier se fasse en collégialité avec les membres désignés des Conseils de quartier des Jésuites et Notre-Dame-des-Laurentides ainsi que M. Patrick Voyer, le conseiller municipal du district des Monts.

Ils ont également une [page Facebook](#) pour rallier les citoyens et échanger des commentaires.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 janvier 2021	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Aménagement du site et devenir des bâtiments du défunt Jardin zoologique du Québec	19 h 20
6. Période d'intervention par le conseiller municipal	19 h 35
7. Période de questions et commentaires avec les citoyens	19 h 45
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 55
• Axe communication	
• Axe développement économique	
• Axe milieux naturels	
• Axe sécurité	
8. Correspondance et trésorerie	20 h 15
• Page Facebook	
9. Divers	20 h 20
• Assemblée générale annuelle 2021 (le mercredi 7 avril 2021)	
• Recrutement de membres pour le conseil administratif	
• Rapport annuel du conseil pour l'année 2020	
• Nomination du président d'élections	
10. Levée de l'assemblée	20 h 40

M. Michel Lambert demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette demande d'ajouter le sujet «Parc Notre-Dame-des-Laurentides» au point *Correspondance*.

### **RÉSOLUTION 21-CA-05**

Sur une proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 20 JANVIER 2021**

M. Michel Lambert demande s'il y a des changements à apporter.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-06**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Racicot, appuyée par M. Pierre Bégin, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 janvier 2021.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Au sujet de la fréquentation de la page Facebook du CQNDL, M. Patrick Voyer avait demandé, lors de la dernière rencontre, s'il était possible d'avoir un comparatif avec les pages des autres Conseils de quartier. M. Ernesto Salvador Cobos partagera les résultats dès qu'il aura ces données.

M. Ernesto Salvador Cobos a envoyé aux membres une liste des certains organismes communautaires de l'arrondissement de Charlesbourg que le Conseil pourrait aborder pour élaborer des projets ou des partenariats.

### **6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL**

Le conseiller municipal étant absent, il n'y a pas d'intervention.

### **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS**

Une citoyenne de la rue Sophia Melvin mentionne la question de la sécurité routière dans son secteur. M. Michel Lambert fait part que le conseiller municipal M. Patrick Voyer leur a dit en décembre qu'une analyse de la Ville est en cours. M. Pierre Bégin rappelle qu'un trottoir sur deux est désormais déneigé dans le quartier.

Une autre citoyenne fait également part de la sécurité routière près de la rue de la Polyvalente. M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette signale qu'à leur dernière assemblée, le conseiller M. Patrick Voyer a pris en note de la question de la dangerosité de ce secteur.

Une citoyenne évoque l'initiative [Croque-Livres](#) et demande si ce serait un sujet ou un projet qui pourrait intéresser le Conseil de quartier. La citoyenne et les membres se renseigneront pour de plus amples détails.

### **8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

Il n'y a pas de nouveaux développements à signaler.

## **9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

Trésorerie : En date du 1<sup>er</sup> mars 2021, il y a 1 615,59 \$ au compte.

### **RÉSOLUTION 21-CA-07**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, appuyée par M. Pierre Bégin, il est résolu d'octroyer 180\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 3 mars 2021 et la révision et la mise en page du rapport annuel 2020.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **Correspondance** :

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette s'informe sur la formation pour les nouveaux administrateurs de Conseil de quartier à laquelle elle n'a pu être présente. M. Ernesto Salvador Cobos s'informera s'il peut partager cette formation et fait également part que d'autres formations seront disponibles, notamment après les assemblées générales annuelles d'avril.

#### **Parc Notre-Dame-des-Laurentides**

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette partage les observations d'un citoyen qui habite le secteur du Parc Notre-Dame-des-Laurentides depuis plusieurs années. Il a constaté que plusieurs arbres ont été marqués par la Ville pour abatage. Le citoyen avait déjà fait part à la Ville de l'importance de la canopée dans le secteur et il avait fait la remarque que bien que quelques arbres aient été plantés sur ce terrain, il n'y avait pas l'effet de boisement qui était souhaité. De plus, il se demande si la source d'eau qui y est présente pourrait être aménagée, pour éviter qu'elle ne disparaisse.

Comme M. Patrick Voyer est absent ce soir, M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette reparlera de ce sujet à la prochaine rencontre.

Une citoyenne partage le fait qu'il y a peu d'espace pour se mettre à l'ombre en été lors des grandes chaleurs, notamment pour les enfants du camp de jour qui y viennent.

M. Ernesto Salvador Cobos suggère que le Conseil rédige une résolution qu'il pourra transmettre au département responsable de la Ville.

### **RÉSOLUTION 21-CA-08**

Attendu que depuis plusieurs années des dizaines d'arbres matures ont été coupés dans le parc Notre-Dame-des-Laurentides situé au 90 rue du Vallon dans le quartier Notre-Dame-des-Laurentides, arbres principalement constitués d'épinettes blanches plantées dans les années 1950;

Attendu que plusieurs autres arbres ont été récemment marqués d'un X, manifestement en vue d'être abattus, car ils sont morts;

Attendu que plusieurs arbres matures, dont des épinettes blanches (*picea glauca*), sont tombées au sol pour différentes causes dans la partie forestière du parc municipal Notre-Dame-des-Laurentides;

Attendu que le vent a ainsi plus d'emprise sur les arbres restants dans une zone dégarnie;

Attendu que peu d'arbres ont été plantés depuis que la Ville a acquis cet ancien golf;

Attendu que le conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides a déjà envoyé une résolution à la Ville en 2018, la résolution 18-CA-48 du 7 novembre 2018 demandant à la ville de Québec de procéder à un reboisement;

Attendu que la seule réponse à cette résolution a été de dire qu'un professionnel de la Ville a été mandaté afin d'étudier le reboisement tel que demandé dans la résolution;

SUR PROPOSITION de monsieur Michel Lambert, appuyé par madame Mélanie Guilmette, IL EST RÉSOLU de demander à la ville de Québec de reboiser cet espace vert avec les essences d'arbres préconisées par la municipalité, conformément au respect de la conservation naturelle du territoire.

*Adoptée à l'unanimité*

#### Réception d'une résolution du CQ de Cap-Rouge

M. Michel Lambert fait part d'un message reçu du Conseil de quartier de Cap-Rouge au sujet des impacts du projet Laurentia. Bien qu'il ne se situe pas dans leur quartier, les administrateurs font part que le va-et-vient des nombreux camions qui circuleront auront un impact considérable.

Dans une présentation aux membres du Conseil de quartier, le 23 mars prochain, la Ville annoncera les rues qui passeront à 30 et 40 km/h en réunion Zoom.

## **10. DIVERS**

#### Assemblée générale annuelle 2021 (le mercredi 7 avril 2021)

M. Michel Lambert et M. Ernesto Salvador Cobos partagent le fonctionnement de l'AGA et du Conseil de quartier, ainsi que les [procédures pour se présenter comme candidat.e](#). Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyennes sur le fonctionnement du CQNDL.

#### Nomination du président d'élections

### **RÉSOLUTION 21-CA-09**

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M. Pierre Bégin, il est résolu de nommer M. Ernesto. Salvador Cobos comme président d'élections.

*Adoptée à l'unanimité*

#### Recrutement de membres pour le conseil administratif

La Ville procédera sous peu à diffuser de la publicité pour le recrutement pour ses Conseils de quartiers, tant en feuillets papiers que sur son site Internet et ses plateformes de diffusion numériques.

Rapport annuel du conseil pour l'année 2020

Le rapport est rédigé et sera soumis lors de l'AGA en avril.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 21-CA-10**

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21h 15.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert et M. Pierre Bégin.

*SIGNÉ*

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

M. Michel Lambert, président

M. Pierre Bégin, secrétaire